



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14^e séance du mardi 11 février 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2023/51 de la Municipalité, du 12 octobre 2023 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'adopter la réponse au postulat de Mme Audrey Petoud et consorts : « Pour des espaces de sports urbains inclusifs »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi onze février deux mille vingt-cinq

Le président :



Le secrétaire :